

Thérèse Lior

Arbre, son ami?

arbre
qui comme moi
connais la voix du silence
Minou Drouet

Comment est-ce que je m'en sortirai? Si je raconte exactement ce qui s'est passé, me croira-t-on? Il faudra bien que je me décide à faire une déclaration à la police pour la porter «personne disparue». Puis que j'aille voir l'avocat pour régler la «succession», comme on dit, aussi petite soit-elle. Après combien de temps une personne disparue est-elle légalement considérée comme morte? J'hériterai de la maison. Mais avec quoi est-ce que je vais payer les factures? Ma mère n'est plus là pour envoyer les chèques.

Je devrai téléphoner à son bureau pour annoncer qu'elle ne reviendra plus. Aux deux oncles et à la grand-mère. Tout le monde dira que cette histoire ne tient pas debout. On pensera peut-être que c'est moi qui l'ai fait disparaître et on ne manquera pas de s'interroger sur mes «mobiles». Mais c'était justement dans mon intérêt à moi, qu'elle ne disparaisse pas! Ça m'arrangeait bien de pouvoir aller à l'université tout en ayant un endroit où loger et où manger! N'empêche, ils me regarderont d'un drôle d'oeil. Et trouveront sans doute que, vraiment, quelqu'un comme moi, qui a vingt et un ans, une bonne tête sur les épaules et les deux pieds bien sur terre, aurait pu faire mieux que de leur sortir ce conte fantastique. Mais qu'est-ce que j'y peux?

•